

## AVIS PUBLIC

### APPEL D'OFFRES PUBLIC

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h, à la date ci-dessous, au Secrétariat de l'arrondissement d'Outremont situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (Québec), H2V 4R2 pour :

**CATÉGORIE :** Travaux

**APPEL D'OFFRES NO :** OUT-TRV05-20

**DESCRIPTIF :** Travaux de réfection du chalet du parc Pratt à Outremont

**DATE D'OUVERTURE :** LE 24 NOVEMBRE 2020 À 14 H

**DÉPÔT DE GARANTIE :** 10 % de la valeur de la soumission

**RENSEIGNEMENT :** Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : [ao.outremont@ville.montreal.qc.ca](mailto:ao.outremont@ville.montreal.qc.ca)

#### **VISITE SUPERVISÉE**

**DES LIEUX :** La visite des lieux est obligatoire.

La date limite pour prendre rendez-vous est le jeudi, 29 octobre 2020, à 17h00, à l'adresse suivante : [ao.outremont@ville.montreal.qc.ca](mailto:ao.outremont@ville.montreal.qc.ca).

Les visites auront lieu les 26, 27, 28, 29 et 30 octobre 2020, selon l'horaire suivant : 8h00, 9h00, 10h00, 11h00, 13h00 et 14h00.

**DOCUMENTS :** Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 22 octobre 2020.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du Cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans la salle du conseil de l'arrondissement d'Outremont située au 530, avenue Davaar à Outremont, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

### **COVID-19 INFORMATIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES**

#### *Concernant la réception des soumissions*

À moins qu'un addenda soit émis vous donnant des instructions contraires, vous devez déposer votre soumission au lieu indiqué dans les documents d'appel d'offres **la journée même de l'ouverture de 8 h à 12h et entre 13h et 14 h.**

#### *Concernant l'ouverture des soumissions*

À moins qu'une indication vous ait été transmise par addenda, les ouvertures de soumissions doivent avoir lieu à l'adresse et à l'heure qui sont mentionnées dans les documents d'appel d'offres.

Montréal, le 22 octobre 2020

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate

